



en partenariat avec :



Communiqué de presse

Namur, le 13 octobre 2016

Lignes 1 et 2 : Le point à la mi-octobre et mesure complémentaire.

Un peu plus de trois mois après l'application des modifications d'itinéraires des lignes 2b et 11 à Namur, devenues 1 et 2, le TEC Namur-Luxembourg est en mesure de réaliser un état des lieux et d'annoncer une mesure complémentaire à venir.

>RAPPEL DU CONTEXTE

Ce changement était motivé par des impératifs de garantie de fiabilité du service à l'ensemble de la population namuroise compte tenu des retards graves provoqués dans les quelques voiries du quartier (53 % des blocages sur tout le territoire entre 2014 et 2016) de Saint-Servais. Il l'était également par des impératifs de sécurité, les bus devant réaliser des marche-arrière, rouler à contre-sens dans les virages, monter sur les trottoirs ou klaxonner dès l'aube.

Il n'était donc plus possible de faire passer des bus de gabarit classique dans ce quartier. Il n'était pas non plus possible de les remplacer simplement par des bus d'un gabarit moindre compte tenu de l'affluence rencontrée sur ces lignes et de la disponibilité de ces bus de plus petit format.

Par ailleurs, il faut également souligner qu'un nombre conséquent d'utilisateurs (plus de 500) habitant à proximité de la chaussée de Waterloo disposent depuis le 1er juillet d'un nombre de bus plus important par heure. Leur temps de trajet est par ailleurs réduit vers la gare.

Depuis lors, plusieurs usagers du TEC Namur-Luxembourg du quartier du Beau Vallon se sont néanmoins exprimés via courrier, presse ou interpellation politique pour faire part de leurs difficultés. A l'invitation de la Ville, le TEC Namur-Luxembourg a rencontré, avec plusieurs représentants de l'autorité politique, plusieurs riverains le 6 juin. La Ville a également transmis une synthèse des difficultés recensées le 30 juin.

Les principales difficultés exprimées étaient les suivantes :

- une distance problématique entre certains arrêts compte tenu du relief conséquent et **spécifique** du quartier ;
- la suppression du lien entre le quartier de la rue du Beau Vallon et la route de Gembloux sachant que celle-ci accueille des commerces et services de proximité.

>ADAPTATIONS DU RÉSEAU TEC :

L'été a été mis à profit pour réétudier le sujet relatif au manque de proximité des arrêts et le relief du quartier. Le TEC Namur-Luxembourg a rencontré à plusieurs reprises l'Echevine de la Mobilité de la Ville de Namur pour objectiver les problèmes et passer en revues toutes les pistes de solution.

Une première famille de solutions consistant à dévier tout ou partie des lignes existantes dans d'autres voiries proches du quartier de la rue du Beau-Vallon ont été envisagées et même testées sur place. Il en ressort qu'outre des mises en sens uniques indispensables et des suppressions de stationnement riverains, plusieurs points noirs subsistent : blocages potentiels des bus en cas de stationnement illicite (du même type que ceux ayant motivé la modification du 1er juillet) et problème de sécurité important pour la réinsertion des bus sur la chaussée de Waterloo. De plus, cette famille de solutions ne répond pas à la demande citoyenne de rétablir une liaison entre le haut et le bas de Saint-Servais.

Une autre famille de solutions a été étudiée : la recherche d'un bus d'un gabarit inférieur aux bus classiques qui pourrait desservir le quartier de la rue du Beau Vallon. Le gabarit de ces véhicules (9 m de long au lieu de 12 m, 2,30m de large au lieu de 2,55m) présente l'avantage de permettre une circulation avec une probabilité de blocage beaucoup plus faible et dans de meilleures conditions de sécurité.

Grâce à une étude conséquente sur l'optimisation de la flotte de petits véhicules, **une solution s'est donc dégagée pour le quartier**. Cette solution est complémentaire à la ligne 2 sachant que cette ligne doit continuer à absorber un flux conséquent de voyageurs.

Concrètement, un bus reliera la gare au Pont Beguin via Bomel, la route de Gembloux et la rue du Beau Vallon, à raison de 6 allers-retours par jour de semaine ainsi que 3 allers-retours en matinée le samedi. Les arrêts intermédiaires de l'ancienne ligne 11 seront utilisés.

La manière d'organiser ces 6 trajets sera définie après une consultation, organisée par l'Echevinat de la Mobilité de la Ville de Namur, avec le quartier.



Cette ligne est dénommée « **ligne 54** » a fait l'objet d'une décision de principe cet après-midi et fera l'objet d'une proposition de décision plus précise au prochain Conseil d'Administration, pour une mise en œuvre probable au 1er janvier 2017. Elle sera évaluée après un an.

Les modifications des lignes 2b et 11 ont fait l'objet de mesures d'adaptations dès la mise en place de la modification des itinéraires. Comme annoncé, et suite tant aux réclamations des riverains qu'à la situation très spécifique du quartier de Saint-Servais, le TEC Namur-Luxembourg a souhaité apporter des adaptations complémentaires pour répondre aux difficultés vécues sur le terrain. Le long travail de recherche de solutions réalisé depuis juillet en collaboration avec l'Echevinat de la Mobilité de la Ville, permet aujourd'hui de valider une mesure qui répond en grande partie aux différents problèmes soulevés.

Plus d'infos

- naminmove.be
- ESPACE TEC de Namur, face à la gare
- 081 25 35 55

Contact presse

Nora Sli

nora.sli@tec-wl.be

081 25 35 73

0476 55 07 83



ÇA VOUS CHANGE

LA VILLE !